



Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX
Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi
de 10 heures à 12 heures (sauf jours fériés et juillet/août).

Tél. : 01 64 23 46 45 (répondeur)

www.aaff.fr - Courriel : amisforet77300@gmail.com

I - LES AFF ET LA FORÊT

GROUPE DE TRAVAIL PROPRETÉ

Le groupe de travail « Propreté de la forêt » mis en place par la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau (voir *la Feuille Verte* n° 36) a tenu sa deuxième réunion le 13 octobre.

Il a permis d'établir un tableau des actions des différents acteurs impliqués dans la propreté de la forêt. Plusieurs types d'action ont ainsi été identifiés : actions de nettoyage ; actions d'animations et sensibilisation ; mise en place de barrières ; aides financières ; diagnostic des dépôts sauvages sur le territoire.

Un calendrier de réunions qui se dérouleront jusqu'à Noël et permettront d'aborder les différents sujets : la prévention et la communication ; la problématique des dépôts sauvages ; contrôle et répression ; financement. En outre, le rapport d'étudiants en master de Paris-Diderot déposé fin 2016 (Diagnostic territorial : prise en charge de la propreté en forêt domaniale de Fontainebleau) fera l'objet d'une présentation. Les AFF sont en charge de l'animation du groupe « Prévention et communication ».

L'objectif est de définir un Plan propreté qui sera mis en œuvre par les différents acteurs impliqués dans la préservation de l'environnement – département de Seine-et-Marne, communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, communes périphériques à la forêt, ONF, SMITOM et SMICTON LOMBRIC, associations... À cet effet, une convention sera signée entre ces collectivités et organismes.

INSCRIPTION DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU AU PATRIMOINE MONDIAL

Le dossier d'inscription de la forêt de Fontainebleau au Patrimoine mondial est en voie d'achèvement : « Paysage culturel du domaine de Fontainebleau. Château, parc, jardins et forêt ». Le Comité scientifique du 14 novembre devra valider les derniers ajustements concernant le plan et les textes d'un dossier qui comptera 180 pages. Il sera remis, au début de l'année 2018, au comité placé auprès de la ministre de la Culture chargée de la sélection des dossiers qui seront présentés par la France à l'UNESCO. Les Amis de la forêt qui ont participé à tous les travaux d'élaboration du dossier seront membres de l'association « Fontainebleau mission Patrimoine mondial », au nom de laquelle le dossier sera déposé.

BALADE BRANCHÉE

Le vendredi 6 octobre, l'Office national des forêts, l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France, les départements de Seine-et-Marne et des Yvelines ont lancé une application mobile commune : *Balade branchée*. L'application propose des promenades thématiques, guidées et commentées, pour découvrir autrement les espaces naturels franciliens : forêts publiques comme celle de Fontainebleau, espaces naturels sensibles, parcs départementaux... Gratuite, l'application est disponible sur « Google Play » et l'« App Store ». *Balade*

branchée remplace l'application « Forêt de Fontainebleau » de l'ONF, sortie en 2014. Toutes les promenades qui étaient disponibles sur ce service seront progressivement accessibles sur *Balade branchée*. Pour profiter de la nouvelle application, nous vous conseillons de désinstaller « Forêt de Fontainebleau » avant de télécharger *Balade branchée*.

GOUVERNANCE DE LA FORÊT

Les trois comités qui assurent la gouvernance de la forêt de Fontainebleau ont été réunis le vendredi 20 octobre 2017 au château de Fontainebleau.

Le Comité scientifique et des usagers de la forêt de Protection a été informé par la Direction des territoires (DDT) de l'avancement des demandes de modifications du périmètre classé pour des questions de voirie (13 hectares, dont les giratoires du carrefour de la Table-du-Roi et de Bréau, à Avon) et d'urbanisme (15 hectares). Le vice-président des Amis de la forêt, Gérard Tendron, est intervenu afin de rappeler les réserves de l'Association sur ces aliénations, notamment pour les parcelles du Bréau et de l'ancienne piscine pour lesquelles notre président avait fait connaître à la DDT notre opposition dans un courrier du 19 octobre 2015. Il a été rappelé notamment que le classement en forêt de Protection vise à maintenir l'intégrité du massif, la forêt de Fontainebleau n'ayant pas vocation à servir de réserve foncière pour des aménagements demandés par des collectivités territoriales. Il a regretté que le rapport de présentation de la DDT devant la Commission de la nature, des paysages et des sites lors de sa réunion du 24 septembre, n'ait pas fait état de l'avis défavorable de plusieurs associations, dont les AFF, sur certains projets, lors de la précédente réunion du Comité scientifique et des usagers. En toute hypothèse, ces réserves sont jointes au dossier qui sera examiné par le Conseil d'État.

Le Comité de pilotage « Fontainebleau, forêt d'Exception » a été informé par Paul Arnould, président du Comité national d'orientation forêt d'Exception, du renouvellement du label forêt d'Exception. Le nouveau trophée a été remis à Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau. Pierre-Édouard Guillain, directeur de l'agence territoriale ONF Île-de-France-est, a informé le

comité de pilotage des modifications dans la gouvernance pour les cinq années à venir. Le fonctionnement des différents comités sera assoupli, avec la mise en place de groupes de travail conjoncturels et l'organisation de réunions publiques d'information, voire de consultation. Ce principe a aussitôt été mis en pratique par l'organisation de cinq ateliers auxquels les représentants des AFF ont participé : Attentes du public en termes de biodiversité ; Stratégie paysagère ; Tourisme et modèle économique ; Sports et loisirs ; Bois et identité.

Le Comité Natura 2000 a bénéficié de la présentation des actions réalisées par cet organisme concernant cette forêt. Un premier volet concernait les inventaires naturalistes en cours dans les domaines fixés à cet organisme. L'ornithologie était à l'honneur avec les comptages par des bénévoles et selon des méthodologies bien précises d'espèces comme les pics (pic noir, pic épeiche), certains passereaux (alouette lulu, engoulevent, fauvette pitchou), voire quelques rapaces (bondrée apivore, circaète jean-le-blanc). Les chiroptères ont aussi retenu l'attention avec le suivi ultrasonique de six espèces. Il est à regretter que bien d'autres espèces n'entrent pas dans la charte d'étude (grande faune ou petits mammifères par exemple). De même parmi les insectes, seul le pic prune est concerné. En ce qui concerne les espèces botaniques, seuls le flutreau d'eau (*Lunronium natans*) et une mousse (*Dicranum viride*) entrent dans la charte d'étude de Natura 2000. Fut évoqué ensuite l'entretien de chênaies pubescentes et de plaines ouvertes par les pâturages d'ovins dont les effets sont en cours de suivi mais dont les résultats à terme ne se feront sentir que dans quelques années. Enfin, furent évoquées les actions d'entretien réalisées sur les landes sèches (élimination de pins) et les mares (mise en lumière ou dégagement de saules envahissants). Certes, on peut regretter que la charte d'étude de Natura 2000 ne soit pas plus large mais il faut se féliciter de l'harmonie existant entre les divers organismes d'étude et l'Office national des forêts largement représentés.

NOUVELLE ÉDITION DE LA CARTE IGN

Une nouvelle édition de la carte de l'Institut géographique national 2417 OT qui cou-

vre le massif forestier de Fontainebleau vient d'être publiée. Cette sixième édition a été établie à la suite d'une concertation étroite entre l'Ign, l'ONF, les AFF et le COSIROC. Cette carte, complètement mise à jour, tient compte des modifications intervenues sur le terrain. Il est à noter que son cadrage a été décalé vers l'ouest. Il en résulte que le Coquibus figure toujours bien sur la carte mais, en revanche, l'extrémité est de la forêt domaniale et les villes de Veneux-Sablons et Moret-sur-Loing n'y sont plus représentées. Le logo des AFF apparaît sur la page de couverture de même que ceux de l'ONF et du COSIROC.

En effet, notre Association a participé activement à la mise à jour de cette carte. Elle a remis à l'Ign un dossier faisant état des modifications survenues depuis novembre 2010, notamment le changement des tracés des sentiers balisés, la rectification d'erreurs toponymiques, le signalement des itinéraires abandonnés. En outre, le dessin de contrôle a été soumis aux AFF pour corrections ultimes et finalisation. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec l'Ign. Cette contribution très professionnelle de l'Association a renforcé ses relations avec l'Ign et son équipe de géomètres.

II - LA VIE DE L'ASSOCIATION

EXPOSITION « L'HOMME ET LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU »

L'exposition « l'Homme et la forêt de Fontainebleau. Mille ans d'histoire commune », conçue par les Amis de la forêt de Fontainebleau avec différents partenaires (Office national des forêts, Réserve de biosphère, Direction principale des routes du département de Seine-et-Marne) a été présentée pour la première fois à Fontainebleau du 15 au 23 septembre. En quinze panneaux déroulants, cette exposition cherche à donner au public les clés nécessaires à la compréhension d'une forêt qui ne cesse d'évoluer depuis mille ans, à travers quatre grands thèmes (paysages et milieux, la grande faune, les usages multiples), pour terminer par les enjeux actuels. Cette exposition itinérante sera présentée à la mairie de Bois-le-Roi (27 novembre-2 décembre 2017), à l'Espace Saint-Jean de Melun (13 janvier-3 mars 2018), puis dans le cadre de l'exposition photographique de Samois (6-8 avril 2018).

JOURNÉE DES BALISEURS

La traditionnelle Journée des baliseurs, qui réunit les membres de la Commission terrain et du conseil d'administration, a eu lieu dans le massif des Trois-Pignons le 24 septembre. La participation a été particulièrement importante cette année avec la présence de nombreux jeunes. Parti du parking de la Sambine, le groupe de plus de quarante personnes piloté par Oleg Sokolsky a permis de découvrir des lieux en dehors des circuits habituels comme la mare de la Sambine et celle du Mont-Rouget, plusieurs bivouacs sauvages aux noms imagés (Oscar, la Grenouille verte), le point de vue du Cimetière-des-Ânes, entre autres. Après un pique-nique convivial, la promenade s'est poursuivie jusqu'au Potala avant un retour, via la mare à Pinssol, au point de départ. L'alchimie a encore fonctionné grâce à notre guide très en verve, à une météo impeccable et aux lieux magiques que recèle le massif des Trois-Pignons à l'écart du sentier des Vingt-cind-Bosses.

III - LES RELATIONS EXTÉRIEURES

FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AMIS DES FORÊTS

Cette année, les journées d'études et le colloque qu'organise traditionnellement la Fédération avaient lieu dans la magnifique

forêt de hêtres de Retz-Villers-Cotterêts.

Le premier jour comportait de nombreuses visites aussi intéressantes que variées :

- Une scierie à Villers-Cotterêts, spécialisée dans le traitement du hêtre, très automatisée

comme toutes les scieries du groupe Lefebvre dont certaines traitent jusqu'à 75 000 m³ de grumes par an. À la scierie est associée une menuiserie qui fabrique divers produits surtout d'intérieur car le hêtre a la particularité d'être pratiquement sans échardes.

- L'observatoire Mangin, érigé pendant la Grande Guerre et tout récemment reconstruit «au plus près de l'original» avec 25 m de hauteur, permet au visiteur d'être au niveau de la canopée et de bénéficier d'un point de vue unique sur l'ensemble de la forêt et de la plaine plus lointaine, lieu des combats de 1918.

- La «Laie des pots» qui est une suite de regards (pots) sur 14 km, construits à l'époque pour inspecter le réseau de canalisation de l'eau recueillie en forêt et destinée au château de Villers-Cotterêts.

- Différentes parcelles montrant les aspects divers de la sylviculture du hêtre.

- Une remarquable exposition sur le hêtre présentée dans le hall de l'hôtel où logeaient les participants.

Le deuxième jour, le colloque «La vie secrète du hêtre en Valois» a réuni à l'abbaye de Longpont, autour des membres des associations de la Fédération, de nombreuses personnalités locales. Après les allocutions de bienvenue du sénateur Louis-Jean de Nicolaÿ, président de la Fédération, de M. Alexandre de Montesquiou, président de la communauté de communes de Retz-en-Valois et de M^{me} Colpin, présidente de l'Association des amis de la forêt de Retz, différents orateurs sont intervenus :

M^{me} Régine Touffait (ONF) fait découvrir la sylviculture du hêtre, un acteur important de la forêt française dont il occupe 8 % de la superficie du territoire. M. Jérôme Janinon (ONF) rappelle le contexte historique de la forêt de Retz et la remarquable continuité de son exploitation par ses propriétaires successifs. M. Michel Leban (chercheur à l'INRA) nous invite à «Sauver la forêt en utilisant plus de bois». De nouvelles techniques permettent, en associant différentes essences dont le hêtre, d'industrialiser la fabrication de bois massifs reconstitués qui, grâce à leurs qualités mécaniques, peuvent remplacer beaucoup de matériaux de construction. La

matinée s'est terminée par une visite de l'abbaye de Longpont commentée par son propriétaire M. Anne Pierre de Montesquiou.

Le prochain bulletin de la Fédération sera entièrement consacré à ces journées.

PUBLICATION DE TROIS OUVRAGES SUR LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

- *La forêt de Fontainebleau. Un lieu unique au monde*, Éditions Sutton, 172 pages. La forêt en cartes postales, par Didier Maus, Marcel Nauche et Jean-Claude Polton. Prix de vente 20 € chez les libraires de Fontainebleau et des environs.

- *Guide des curiosités géologiques du massif de Fontainebleau*. Éditions du BRGM, 2017, 116 pages, par Médard Thiry, en collaboration avec Marie Nieves-Liron, Patrick Dubreucq et Jean-Claude Polton. Prix de vente 19 €. Les commandes peuvent se faire via le web avec 4,50 € de port : <http://www.brgm.fr/decouverte/ouvrages-cartes-brgm-editions/ouvrages-produits-vulgarisation-tous-publics>.

- *Fontainebleau, 100 ans d'escalade*, par Gilles Modica, Jacky Godoffe, préface de Catherine Destivelle, les Éditions du Mont-Blanc, 2017. Prix de vente 45 €.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

Le budget 2017 de la réserve (249,4 k€) a été validé en mars sur la base d'une subvention de la région Île-de-France de 120 k€ (en 2016, 95 k€ avaient été alloués). En juillet, aucune suite n'avait été donnée à cette demande. La clôture de l'exercice s'annonçait difficile, malgré le maintien des contributions des partenaires habituels, notamment celle du conseil départemental de Seine-et-Marne (73,6 k€). Au cours de l'été, la présidente de la Réserve a sollicité les élus régionaux, départementaux (y compris ceux de l'Essonne) et locaux, et obtenu quelques allocations complémentaires (24 k€). Par ailleurs, elle a convoqué une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 8 septembre, au cours de laquelle elle a proposé qu'un groupe de travail se réunisse pour réfléchir à un nouveau mode de gouvernance et de financement de la Réserve.

Deux dates de réunions ont été retenues : les 7 et 14 novembre.

Courant octobre, la Région a finalement alloué une subvention de 95 k€ à la Réserve, permettant ainsi de faire face aux charges de personnels (2 CDI, 1 CDD) et aux autres dépenses. La réunion du 7 novembre est néanmoins maintenue, car la question de la péren-

nité du financement de la Réserve se pose alors que le comité MAB France doit adresser à l'UNESCO, au plus tard en septembre 2019, le dossier d'examen périodique de la Réserve.

Les AFF sont attachés au maintien des activités de la Réserve de biosphère et appuieront toute solution assurant leur durée.

IV - L'AGENDA

- **Dimanche 5 novembre (après-midi)** : Histoire de la forêt de Fontainebleau depuis l'Antiquité. Premier cycle (Gérard Vallée).
- **Dimanche 12 novembre (après-midi)** : Histoire de la forêt de Fontainebleau depuis l'Antiquité. Deuxième cycle (Gérard Vallée).
- **Jeudi 23 novembre (promenade réservée aux adhérents)** : Balade avec GPS (façon « geo-

coaching »). Nous trouverons quelques abris. Rdv parking de l'Isatis, à gauche sur la D 409, pli 2E, prévoir les GPS (si possible) et une lampe. Sortie animée par William Mouilloix.

- **Samedi 9 décembre** : Conseil d'administration).
- **Vendredi 15 décembre** : Commission terrain.

VOUS TROUVEREZ, SUR LE SITE DES AFF, TOUTES LES PRÉCISIONS SUR CES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS